



EXTRAIT DE REGISTRE
des délibérations du Bureau Syndical
du Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire (SYDESL)

Séance du 19 mars 2024

Le dix-neuf mars de l'année deux-mille-vingt-quatre, le Bureau Syndical du SYDESL s'est réuni à MACON, à 10 h 30, après convocation légale sous la présidence de M. Jean SAINSON, Président, le 6 mars 2024.

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 13

Étaient présents : MM THEBAULT – MENNELLA – REYNAUD – VARIN – FRIZOT - VIRELY – PROTET – VIEUX – BORDAT – GELIN - MAYA – SAINSON – DESSOLIN (13 Elus)

Était excusé avec pouvoir : (1 élu)

M. Sébastien FIERIMONTE

Pouvoir à

M. Pierre VIRELY

Étaient excusés : MM CHAUVET – GENET – PLET – MARTIN – VERCHERE – POUCHELET - DEYNOUX - (7 Elus)

Assistaient : MMES SEVESTRE – MAZILLE – JORGE - CHEVALIER - MM. JACCON – BARBIER – DEGROLARD – DE MONREDON – JOURNET – GARCON

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Le Président ouvre la séance et procède conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Comité ; M. Hervé REYNAUD ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

BS24-001

Attribution des aides Ma Prime Rénov Sérénité

EXPOSE PREALABLE :

Vu les articles L. 2113-6 à L2113-8 du Code de la commande publique ;

Vu les articles L. 331-1 et L. 441-5 du Code de l'énergie ;

Le BUREAU SYNDICAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTÉ d'arrêter la liste des ménages éligibles au programme Ma Prime Rénov Sérénité pour l'octroi de l'aide à la rénovation de logement de 500 €, conformément au tableau joint en annexe.

INSCRIT les crédits nécessaires au compte 6574 du Budget Principal.

AUTORISE le Président à signer tout document afférent.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus,

Le Président,
Jean SAINSON

Le Secrétaire de séance,
Hervé REYNAUD

Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 27/03/2024



ID : 071-257102582-20240319-BS24_001-DE

Civilité	N°dossier	Montant à verser
Année 2016		
MONSIEUR	071010082	500
Année 2017		
MADAME	071010776	500
MONSIEUR	071010606	500
MONSIEUR	071011084	500
Année 2020		
MADAME	071015362	500
MONSIEUR	071015272	500
MONSIEUR	071015305	500
Année 2021		
MADAME	071016176	500
MONSIEUR	071016023	500
MONSIEUR	071015586	500
MADAME	071015652	500
Année 2022		
MONSIEUR	071016994	500
MONSIEUR	071016213	500
MONSIEUR	071016889	500
MONSIEUR	071016400	500
MADAME	071016494	500
MADAME	071016308	500
MADAME	071017038	500
MADAME	071017112	500
MONSIEUR	071016396	500
MADAME	071016931	500
MONSIEUR	071016807	500
MADAME	071016807	500
MONSIEUR	071016275	500
MONSIEUR	071016300	500
MADAME	071016685	500
MONSIEUR	071016846	500
MADAME	071017141	500
MONSIEUR	071016490	500
MONSIEUR	071016986	500
MADAME	071016761	500
MONSIEUR	071016812	500
MADAME	071017039	500
Année 2023		
MONSIEUR	071017301	500
MONSIEUR	071017315	500
MADAME	071017227	500
MADAME	071017227	500
MADAME	071017333	500
MADAME	071017420	500
MADAME	071017187	500
MONSIEUR	071017194	500
MADAME	071017201	500
MONSIEUR	071017302	500
MONSIEUR	071017207	500
MADAME	071017197	500
MADAME	071017158	500
MADAME	071017232	500